

[Text]

Mr. Bergman: I think we have to look at this bill as presented to us today. It will remove the statute, and once you remove the statute there is no guarantee today, tomorrow or in the future. You have removed the statute.

Mr. Mayer: No, I agree with that . . .

The Vice-Chairman: Please, let him answer, Mr. Mayer.

Mr. Mayer: But he misunderstands my question. If I could just . . .

The Vice-Chairman: Clarification then.

Mr. Mayer: I prefaced the whole thrust of my questioning on the fact that I agreed with you that one of the dilemmas we face is that if we cannot maintain the status quos you want then we have to look at what is reasonable as far as amendments go, and you said one of the things you would favour in distribution of the money is that it go to railways and not producers, and that is the basis on which I am asking my question.

Mr. Bergman: Okay. That puts it a little clearer. You must also add that we have put a rider on that saying that if the money does to the railway the Canadian people get equity. That is in the brief and it is pointed out on page 13.

Now, if I am understanding you, what you are saying is that basically if we accept this bill, and the lesser of two evils is that the payment go to the producers, then everything will be fine; we will have the multiplier effect and things can work out here on the Prairies. What I would like to say to you is that regardless of whether the payment went to the producers, the economic damage of this bill to western Canada is still going to be there and price us out of an export market. So I think the Double 80 or payment to producers is just a smokescreen, that the basis of the Crow rate in statute is what is at issue and the economics of that.

The Vice-Chairman: Mr. Mayer, your time is up.

Mr. Mayer: Just to conclude . . .

The Vice-Chairman: Well, conclude then.

Mr. Mayer:—I would agree with the witness that our major concern is the producers' ability to pay and the ability to compete in export markets. We are on the same wave length.

The Vice-Chairman: Thank you very much. Mr. Ostiguy has one question in French. Mr. Ostiguy, please.

• 1450

M. Ostiguy: Merci, monsieur le président.

Je voudrais poser une question qui est, en fait, une demande d'éclaircissement. À la page 11 du mémoire de M. Martin, il est question de *Justice Emmett Hall* et à la page 13, votre position est toujours maintenue, à savoir que le *Crow* devrait être conservé. Toutefois, à la page 545 du document présenté

[Translation]

M. Bergman: Je crois qu'il faut examiner les dispositions actuelles du projet de loi. La loi sera abrogée, ce qui élimine toutes les garanties actuelles et futures. La loi n'existera plus.

M. Mayer: Non, je suis d'accord pour dire que . . .

Le vice-président: S'il vous plaît, laissez-le répondre, monsieur Mayer.

M. Mayer: Mais il a mal compris ma question. Si je pouvais simplement . . .

Le vice-président: Précisez donc votre question.

M. Mayer: J'ai posé ma question de manière à vous montrer que j'étais d'accord avec vous pour dire que l'un de nos dilemmes est dû au fait que si nous ne pouvons maintenir le statu quo que vous désirez, il faut alors songer aux possibilités de modification; vous avez signalé qu'en ce qui concerne la répartition des fonds, vous préféreriez que les subventions soient octroyées aux producteurs plutôt qu'aux sociétés ferroviaires; voilà sur quoi je me fonde pour poser ma question.

M. Bergman: D'accord. La situation est un peu plus claire. Vous devez également préciser que nous avons ajouté un article qui précise que si les subventions sont octroyées aux sociétés ferroviaires, ce sera le peuple canadien qui sera favorisé. Cette précision est donnée à la page 13 du mémoire.

Si je vous comprends bien, vous dites essentiellement que si nous adoptons ce projet de loi, et que le fait d'octroyer les subventions aux producteurs constitue le moindre mal, tout sera parfait; nous jouirons de l'effet multiplicateur, et les problèmes des Prairies seront résolus. J'aimerais préciser que peu importe si les subventions sont octroyées aux producteurs, l'Ouest canadien subira quand même les répercussions d'ordre économique du projet de loi, et nos possibilités d'exportation seront éliminées. Par conséquent, je crois que le fait d'octroyer les subventions aux producteurs n'est qu'une ruse pour voiler la vérité, et que les véritables préoccupations concernent les dispositions relatives à l'établissement des tarifs du Nid-de-Corbeau et des facteurs économiques à ce sujet.

Le vice-président: Monsieur Mayer, votre temps est écoulé.

M. Mayer: J'aimerais simplement finir . . .

Le vice-président: Finissez.

M. Mayer: . . . je suis d'accord avec le témoin pour dire que notre principale préoccupation concerne les fonds des producteurs et leur possibilité de concurrence sur les marchés d'exportation. Nous partageons les mêmes préoccupations.

Le vice-président: Merci beaucoup. M. Ostiguy désire poser une question en français. Monsieur Ostiguy, à vous la parole.

Mr. Ostiguy: Thank you, Mr. Chairman.

I would like to ask a question as I am not too clear on something. On page 11 of Mr. Martin's brief, there is mention of *Justice Emmett Hall* and on page 13, your position is still the same, the *Crow* should be kept. However, on page 545 of the brief presented by Mr. Emmett Hall, Chief commissary of